

était dans chacun de ses mouvements et de ses actes par des feudataires qui s'étaient constitué une souveraineté indépendante. La plupart de leurs fiefs, ils les tenaient de la bienveillance du souverain de Rome, et ils se servaient de ses dons pour le vendre et le trahir. Quand ils le voulaient, ils pouvaient affamer le pape, les cardinaux et les habitants de la Romagne. A peine Alexandre VI a-t-il pris les rênes du pouvoir, que l'abondance renaît dans Rome, que de la Sabine on peut y venir vendre sans crainte ses denrées; que personne n'a plus peur de mourir de faim comme autrefois. Avec l'existence de tous ces demi-monarques, aux portes mêmes de la capitale, toute justice était devenue impossible; il suffisait à ces exarques d'acheter, au prix de quelques milliers de ducats, la conscience des juges pour s'assurer d'avance l'impunité de ces grands méfaits qui attristaient l'humanité. Ce n'est pas la bonne volonté qui manquait à Innocent VIII, mais la santé; l'âme était belle, mais le corps débile. Sous Alexandre VI, le pauvre comme le riche put trouver des juges à Rome; peuple, soldats, citoyens se montrèrent attachés au pontife, même après sa mort, parce qu'il avait des qualités vraiment royales.

La nuit, Alexandre dormait à peine deux heures; il passait à table comme une ombre (1), sans s'y arrêter; jamais il ne refusait d'ouïr la prière du pauvre; il payait les dettes du débiteur malheureux, et se montrait sans pitié pour la prévarication.

Pour juger une vie où l'ombre trop souvent se mêle à la lumière, il faut bien se garder de s'en rapporter aux pasquinades d'un poète de cour comme Sannazar, dont l'épigramme, du reste, est aujourd'hui contestée; au témoignage de Guichardin, qui ne dissimule pas sa haine toute florentine pour les Borgia; encore moins au journal d'un Allemand qui, en véritable Teuton, cherche toujours à

(1) Ne andava molto tardi la notte in letto, era di pochissimo sonno e di manco cibo. — Panvino.

prendre en défaut l'homme du Midi: on risquerait de s'égarer. Temps affreux que ceux où vécut Alexandre, où l'épigramme fait souvent l'office du poignard, et la poésie, de l'histoire. La postérité a fait justice de plus d'une accusation dont on a flétri la mémoire de ce pape. Voltaire l'absout, dans sa dissertation sur la mort de Henri IV, de l'empoisonnement du cardinal Corneto, que lui impute Guichardin. L'auteur de la Galerie universelle (1), malgré ses penchants philosophiques, s'est permis de rire de ces soupers de Trimalcion auxquels Burchard le fait trop souvent assister. Roscoë, l'anglican, refuse de croire, par de bonnes raisons, au commerce incestueux que le grand journaliste de l'époque lui prête avec la belle Lucrèce (2). Muratori a démontré, d'après une autorité décisive, celle de l'ambassadeur de Ferrare à Rome, que la mort du pontife ne fut point occasionnée par le breuvage qu'il destinait, suivant Gordon, à quelques cardinaux. Et, tout récemment, un critique romain, M. de Mathias, a mis à nu l'absurde mensonge de Giannone qui lui fait empoisonner Gem, le frère du sultan Bajazet, mort de dyssenterie à Capoue, dans le camp même de Charles VIII (3).

Qu'on nous donne un homme de lettres d'une vie irréprochable, et à l'aide de quelques pages en vers écrites à Florence ou bien à Naples, il nous sera facile de prouver que cet ange de pureté ressemblait à l'un de ces moines allemands que Luther, dans un moment de verve et d'humeur, chargeait de tous les péchés du monde. Qu'on ne s'y trompe pas pourtant, ce n'est point une réhabilitation d'Alexandre VI que nous tentons ici. Il y a deux personnalités en lui, le

(1) Art. Alexandre VI.

(2) Roscoë, Dissertation sur le caractère de Lucrèce Borgia. — Vie de Léon X, t. I, p. 373.

(3) Difesa di Alessandro VI, spagnuolo, sul punto di accusa diretta a far credere di aver egli cooperato all'avvelenamento di Gem, principe ottomano. — Ann. di scienze religiose, comp. da Mons. de Luca, Roma, 1842, luglio-agosto.

pape et l'homme : le pape a fait des œuvres admirables, nous les revendiquons comme historien au nom de la vérité ; l'homme est tombé souvent de bien haut ; comme catholique, nous pleurons amèrement ces chutes.

A la cour du pontife vivait un maître de cérémonies du nom de Burchard ou Burcard, Procope d'antichambre, qui a tenu registre de tout ce qu'il a vu, entendu, deviné, et le plus souvent imaginé (1). A le lire, on croirait qu'il n'a pas quitté le pape un seul instant : il le suit à la chapelle, au consistoire, à table, au lit ; la nuit n'a pas d'ombres dont il n'ait percé l'obscurité. C'est un être qui ne croit pas à la vertu, et qui, à l'aide d'un ducat, explique ordinairement une bonne pensée, une bonne action. Jamais romancier ne se joua avec une naïveté si bouffonne de la crédulité de ses lecteurs. D'Alexandre VI, la dissimulation personnifiée, il a fait un héros de mélodrame qui vient afficher ses débordements aux yeux de Rome tout entière. Qu'un cardinal meure, il regarde dans le breuvage du malade, et presque toujours il y trouve des traces de poison. Pourquoi ce poison ? C'est parce qu'Alexandre voulait s'emparer des dépouilles du prélat. Voltaire s'est spirituellement moqué, en sa qualité de poète tragique, de cette violation des premières règles de l'art dramatique. « On prétend, dit-il, que, dans un pressant besoin d'argent, Alexandre voulut hériter de quelques cardinaux ; mais il est prouvé que César Borgia emporta cent mille ducats d'or du trésor de son père après sa mort : le besoin n'était donc pas réel. D'ailleurs, comment se méprit-on à cette bouteille de vin empoisonné qui, dit-on,

(1) Le Journal de Burcard ou Burchard est écrit en latin. Le *Diarium* concernant Alexandre VI fut trouvé dans la Bibliothèque de Berlin, en 1707, par la Croze, et imprimé par J.-G. Eccard à Leipzig, en 1723, dans le tome II de son *Corpus historicum mediæ ævi*, in-fol. Leibnitz a donné un abrégé du Journal de Burcard dans son *Historia arcana, seu de vitâ Alex. VI*, Han., 1696, in-4. Voyez, pour ce qui concerne l'auteur et ses différents ouvrages, Notice des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, t. I, p. 68-130, in-4.

donna la mort au pape ? Si, quand le pape mourut, cette cause de sa mort avait été connue, elle l'eût été par ceux-là mêmes qu'on avait voulu empoisonner ; ils n'eussent point laissé un tel crime impuni ; ils n'eussent point souffert que César Borgia s'emparât paisiblement des trésors de son père..... Il n'est pas difficile d'inventer quand on accuse.» Si l'on pouvait croire à la narration de Burchard, Alexandre VI aurait été vraiment frappé d'idiotisme. Ce serait un Cassandre de comédie, cherchant exprès le grand jour pour rendre une ville, un pays, un monde entier témoins de ses folies ; un crétin de la Maurienne étalant sur le grand chemin ses dégoûtantes infirmités. Jamais bonne femme ne fit, comme le maître des cérémonies, des contes à dormir debout. On dirait que, pour remplir ses pages de chaque jour, il faisait le métier de facchino, courant les rues, les hôtelleries, les marchés publics, les boutiques et les étalages ; et de tout ce qu'il avait entendu de la bouche de valets de place, de servantes d'auberge, de palefreniers, de barbiers, formant le soir un récit qu'il appelait son journal. C'est dans l'œuvre posthume de ce fouilleur d'égouts, qui n'était pas destinée à voir le jour (1), que beaucoup de nos historiens et de nos romanciers sont allés puiser, pour peindre Alexandre, des récits qu'ils nous ont donnés comme des documents officiels. Nous voudrions bien savoir comment on doit s'en rapporter aveuglément au protestant qui s'est chargé de déchiffrer ce journal, véritable grimoire écrit, selon Paris de Grassis, par la griffe du diable, plutôt que par une main d'homme (2). Il y a quelques perles pourtant dans ce fumier de Burchard ; mais on prend bien garde de les en retirer.

(1) Notice des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, t. I, p. 121.

(2) Non solum non humanus, sed supra omnes bestias bestialissimus, inhumanissimus, invidiosissimus. Egit libros quos nemo intelligere potest, nisi diabolus, assertor ejus, aut saltem sibylla ; sic enim gifaris, id est characteribus obscurissimis pinxit, aut litteris alteratis et oblitis figuravit, ut credam ipsum habuisse diabolum pro copistâ talis scripturæ. 267. — Paris de Grassis, ex Diario ad annum 1506.

Ainsi ne dit-on rien de cet appel d'Alexandre à la chrétienté tout entière pour repousser le Turc qui menaçait l'Occident, et dont le triomphe eût entraîné la perte des lettres. C'est là cependant une noble et glorieuse pensée ! Dans sa rigoureuse justice, le pape mit à contribution les trésors de ses cardinaux. Ascagne Sforce, riche de 30,000 ducats de rente, fut obligé d'en verser 3,000 dans la caisse instituée par le pape ; le cardinal de Médicis 600 seulement, le dixième de ses revenus annuels ; Cornaro ne dut rien payer, parce que, dit le journal de notre Allemand, il n'a pas de revenus : « *Nullos habet redditus* (1). » Or ce Cornaro était un des cardinaux qu'Alexandre VI voulait empoisonner !

Le cardinal de Médicis étudiait attentivement la politique d'Alexandre dans ses rapports avec les populations soumises à l'autorité du saint-siège, avec les princes alliés de la cour de Rome, avec Louis XII, maître d'une partie de l'Italie ; de graves enseignements ressortaient de cette étude, qui ne devaient pas être perdus pour notre Florentin. Une chose certaine, c'est que les deux ou trois grandes familles qui tenaient captive la papauté mettaient en péril le pouvoir du souverain ; que restituer à ces feudataires toutes les forteresses dont ils avaient été dépouillés, eût été pour les successeurs d'Alexandre une faute qui aurait compromis la fortune, et peut-être même le salut de leur royauté temporelle. L'esprit républicain s'était glissé dans Rome ; les lettrés en avaient hâté le développement ; l'existence de tous ces souverains campés autour de la ville éternelle en aurait provoqué le triomphe. Médicis pouvait juger de ses yeux les conséquences des coups portés, trop souvent dans l'ombre, à ces vicaires turbulents ; leur châtement avait ramené la paix dans la cité, l'abondance dans les marchés, l'équité dans les tribunaux, l'ordre dans les finances : améliorations que le prince n'aurait pu tenter sous l'œil de vassaux indisciplinés.

(1) Raynaldi, Ann. eccl., t. XIX, p. 489.

D'un autre côté, l'étude de la politique des Borgia, dans leurs relations avec les gouvernements de l'Italie, lui fournissait des leçons également utiles. Trop souvent le souverain temporel avait eu recours à la ruse : le temps des finesse diplomatiques était passé ; il fallait que le prince pût avouer ouvertement chacun de ses actes. Que si la nécessité le forçait de recourir aux armes, il devait la subir comme une loi imposée par l'esprit de conservation personnelle, mais dans un intérêt de nationalité, et jamais de famille. Alexandre laissait à son successeur, débarrassé d'ennemis intérieurs, une glorieuse tâche : la délivrance du pays. Le jour où le sol serait libre, commencerait pour l'Italie une ère nouvelle. Rome était appelée à frayer au monde un sillon de lumière où la suivraient bientôt toutes les autres nations. Cette œuvre de rénovation, les Médicis y avaient glorieusement travaillé, mais Rome seule pouvait l'accomplir, si le ciel voulait lui donner pour souverain un prince ami des lettres.

En attendant que le doigt de Dieu tirât de la foule l'homme de son choix, Jean de Médicis, enfermé dans sa bibliothèque, faisait sa cour à toutes les grandes intelligences que Laurent, son père, lui avait appris à révéler. Pas une seule fois vous ne le verrez se mêler de ces querelles où s'est engagé le pape Alexandre. Il s'abstient soigneusement de paraître au Vatican, car la politique de Borgia n'est pas la sienne ; mais il sait remplir tous ses devoirs de fils et de sujet : il a blâmé hautement la désobéissance de Savonarole. Dans un beau mouvement de zèle évangélique, Alexandre fait-il un appel aux membres du sacré collège pour venir au secours de la croisade que la papauté, depuis *Ænéas Sylvius*, prêche contre les Turcs, le cardinal vient offrir la dime demandée, et, sans murmure, se dépouille, quand il a déjà fait de si grands sacrifices dans l'intérêt de sa famille, afin de subvenir aux frais de cette guerre contre l'ennemi du nom chrétien.

Après la mort d'Alexandre VI, le conclave élut pape le

cardinal de Sienne, François Piccolomini, qui prit le nom de Pie III. Médicis lui donna sa voix. C'était le neveu d'Ænéas Sylvius, ce grand homme qui fut à la fois poète, historien et orateur (1). Le neveu allait faire revivre le savoir et les vertus de l'oncle; mais, après un règne de quelques semaines, Dieu le retira de ce monde. Il fallait que la tiare fût un fardeau bien lourd à porter, puisque le meilleur ami de Piccolomini, Pierre Delfini, le camaldule dont le nom revient si souvent dans notre récit, était presque tenté de remercier la Providence de ce trépas imprévu. Il disait dans son style aux couleurs mythologiques: « Quand j'en aurais le pouvoir, je ne voudrais pas le rappeler de ce séjour où maintenant il se nourrit d'ambrosie et de mets célestes, où, sans voile énigmatique, il contemple face à face la majesté divine (2).

Presque tous les artistes portèrent le deuil de Pie III.

A Sienne, vivait un peintre, maître Bernard de Pérouse, si connu sous le nom de Pinturricchio, dont Piccolomini aimait le talent. Quelque temps avant sa mort, le cardinal l'avait chargé de retracer les actes principaux de la vie d'Ænéas Sylvius sur les murs de la *Libreria* de la cathédrale. Bernard s'était mis à l'œuvre; c'était un coloriste, mais sans beaucoup d'imagination. Il eut recours à Raphaël, qui fit pour lui plusieurs dessins, entre autres, celui du groupe où le jeune Ænéas Sylvius, accompagné du cardinal Dominique da Capranica, se met en route pour le concile de Bâle, et que Florence conserve dans sa galerie (3). Seulement, il est faux que Raphaël ait mis la main aux

(1) Non v'era chi fosse più dolce in poesia, più preciso nella storia, più copioso nell'eloquenza. — Paulo Cortese.

(2) Ex eo loco ubi nunc cibo regio et ambrosiâ vescitur, ubi non jam per speculum in ænigmate, sed facie ad faciem divinam illam contemplatur majestatem, si revocare mihi ipsum liceat, nunquam facerem. — Pet. Del., lib. vii, ep. 8.

(3) Rafael von Urbino, etc., von J.-D. Passavant, t. I, p. 71.

fresques; on y trouve des fautes de goût qu'il n'aurait pas commises.

Un moment le Pinturricchio craignit que la mort de son protecteur n'interrompît des travaux auxquels la gloire de l'artiste était intéressée. Mais le cardinal de Sienne, infirme et malade, avait dans son testament chargé expressément ses héritiers de remplir les conditions du contrat signé avec le peintre (1). Jacques et André, frères de Pie III, remplirent fidèlement les engagements du pape, après avoir obtenu de Ferdinand, roi d'Aragon, et de Henri, roi de Castille, que les armes de ces deux maisons parussent réunies à celles des Piccolomini (2) dans les peintures murales.

(1) Item, quia magistro Bernardino, pictori Perusino, vocato il Pinturricchio, locavimus depingendam historiam sanctæ memoriæ domini Pii in libreriâ nostrâ, cum pactis et conditionibus, ut in quâdam cedulâ manu nostrâ et suâ subscriptâ continetur, et volumus quòd si nobis decedentibus non fuerit perfecta, hæredes nostri curam perficiendi et satisfaciendi suscipiant, juxta nostram voluntatem in dictâ cedulâ expressam. — J.-D. Passavant.

(2) Notizie spettanti ai benefici e preeminenze onorifiche di patronato della famiglia Piccolomini originaria, o sia della stirpe di Pio III. Siena, 1746, in-fol., tit. viii.